



Pays de la Loire

recensement
agricole
2010

L'élevage allaitant : entre agrandissement et plus grande productivité du travail

Avec 453 000 vaches allaitantes en 2010, la région Pays de la Loire compte près de 11 % du cheptel national. Environ 12 000 exploitations élèvent des vaches allaitantes dont près de 7 600 avec 20 vaches ou plus. Depuis le recensement agricole réalisé en 2000, la région enregistre une érosion modérée de son cheptel (- 40 000 vaches allaitantes, soit - 8 %) et la disparition de près d'une exploitation sur trois. 40 % des exploitations ayant des vaches allaitantes sont spécialisées dans l'élevage de bovins viande. Cette activité d'élevage s'appuie avant tout sur la dimension familiale de sa main d'œuvre mais parallèlement la place du salariat permanent non familial est confortée. Le développement des formes sociétaires se poursuit, en particulier des EARL. Une productivité du travail accrue permet de faire face à l'agrandissement des troupeaux et à l'augmentation de la surface agricole utilisée (SAU). Ainsi en 2010, une unité de travail annuel (UTA) gère en moyenne 23 vaches allaitantes et 51 ha de SAU. L'enjeu de la succession se pose pour plus d'une exploitation sur deux.

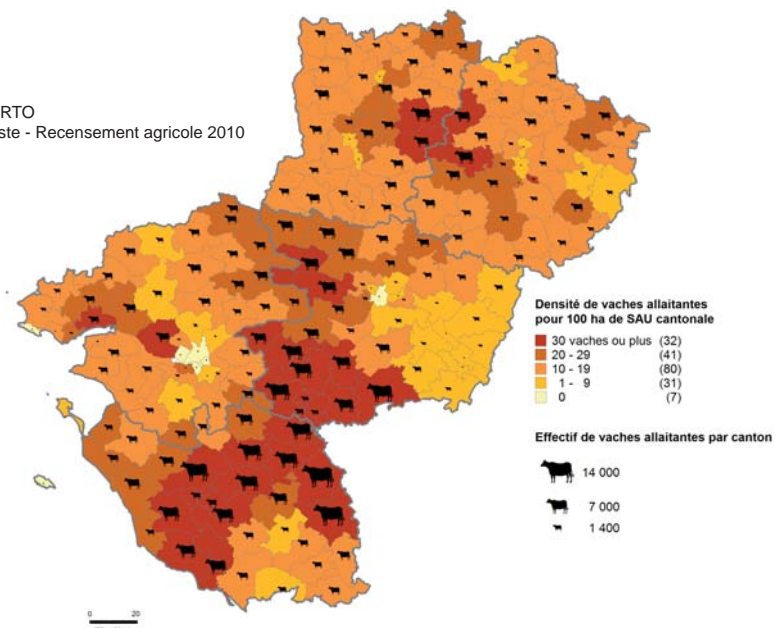
Erosion modérée du troupeau allaitant régional et disparition d'une exploitation sur trois

En 2010, la région Pays de la Loire compte 453 000 vaches allaitantes soit près de 11 % du cheptel national (5^e rang) et environ 12 000 élevages concernés (dont 7 600 avec 20 vaches ou plus). Près d'une exploitation ligérienne sur trois possède des vaches allaitantes. Le cheptel de vaches allaitantes s'est réduit d'environ 40 000 animaux depuis le recensement précédent (- 8 % dans la région contre - 5 % à l'échelon national). Dans son ensemble, le cheptel bovins présent dans les exploitations avec vaches allaitantes a chuté de près de 6 %. Parallèlement, le nombre d'exploitations

ayant des vaches allaitantes est passé, en dix ans, d'environ 17 800 à près de 12 000 (- 32 %) alors que toutes exploitations et productions confondues, la diminution est un peu plus marquée (- 36 %). La diminution du nombre d'exploitations est particulièrement marquée dans les structures de faible dimension économique mais également dans les exploitations de taille moyenne puisque dans les deux cas de figure l'évolution est de l'ordre de - 45 % en 10 ans contre - 7,5 % dans les grandes structures. Si le rythme de régression des exploitations est assez homogène sur le territoire régional

Figure 1 : Localisation des vaches allaitantes en 2010

© IGN-BD CARTO
Source : Agreste - Recensement agricole 2010



Champ : ensemble des exploitations ayant des vaches allaitantes

(tableau 1), deux départements affichent une diminution des effectifs de vaches allaitantes plus marquée : la Vendée et la Mayenne. Comme en 2000, deux départements hébergent plus de la moitié des vaches allaitantes de la région : la Vendée et le Maine-et-Loire (fig. 1 et tableaux 1 et 2). En 2010, 95 % des vaches allaitantes sont dénombrées au sein des exploitations moyennes ou grandes. Le cheptel allaitant se concentre dans les structures de grande taille qui détiennent 43 000 vaches allaitantes supplémentaires

par rapport à 2000. A l’opposé, les petites et surtout les moyennes structures perdent dans leur ensemble près de 84 000 vaches allaitantes. Toutes dimensions économiques confondues, 6 000 exploitations ont également une activité d’engraissement de bovins mâles non castrés de 1 à 2 ans (type taurillons). Ces exploitations sont principalement situées dans les départements de la Vendée, de la Mayenne et du Maine et Loire. Une approche typologique fine sera réalisée ultérieurement pour

aller plus loin dans l’analyse et la caractérisation des différents systèmes technico-économiques de la région. Cette approche typologique nécessitera un enrichissement des données du recensement agricole par d’autres sources. Avec une valeur de 1,6 milliard d’euros en 2010, la contribution des exploitations avec vaches allaitantes à la PBS régionale globale se maintient à 30 %. A eux seuls, les élevages allaitants de grande dimension économique dégagent 83 % de ce montant.

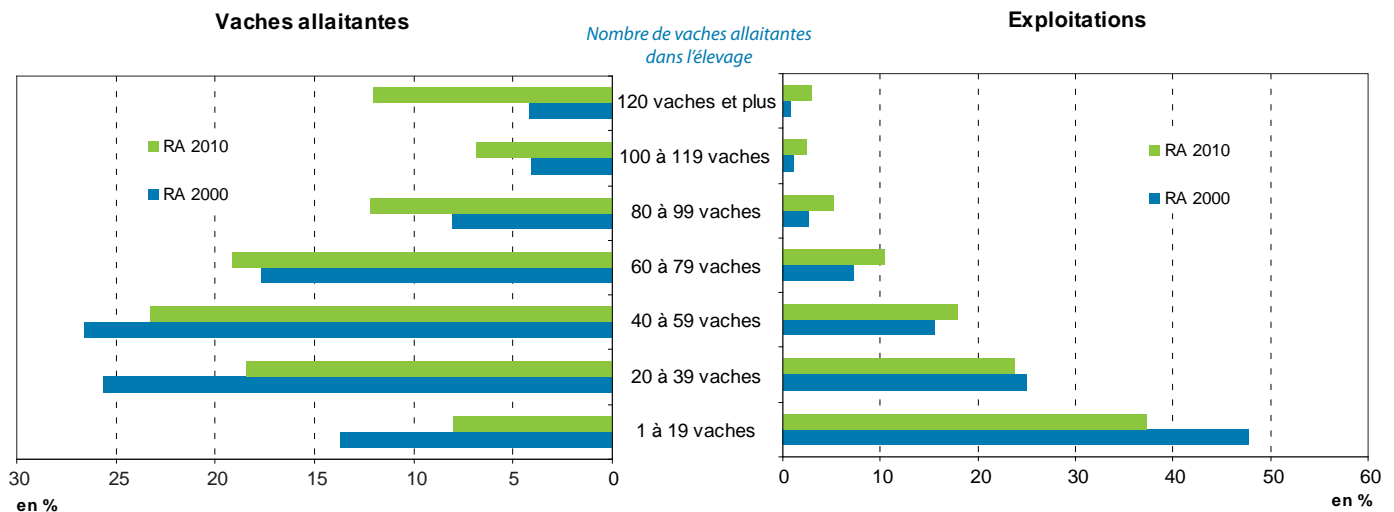
Des structures moins nombreuses mais de plus grandes dimensions

La taille moyenne des troupeaux allaitants de la région s’accroît en passant de 15 vaches en 1988 à 28 en 2000 pour atteindre 38 vaches par élevage en 2010. Si le cheptel allaitant moyen est stable dans les petites structures, les exploitations moyennes ou grandes ont accru leur troupeau d’une dizaine

de vaches allaitantes. Ainsi, le cheptel moyen atteint 57 vaches allaitantes par exploitation en Vendée et 41 en Maine-et-Loire. La part du cheptel détenu par les exploitations d’au moins 80 vaches allaitantes a doublé, passant de 16 à 31 %. A l’opposé, les exploitations de moins de 40 vaches allaitantes détiennent environ

26 % du cheptel régional en 2010 contre près de 40 % en 2000 (fig. 2). Dans leur ensemble, les exploitations avec vaches allaitantes détiennent 1,66 million de bovins soit plus de six bovins sur dix présents dans la région.

Figure 2 : La moitié des vaches allaitantes détenues par les élevages de 60 têtes ou plus



Champ : ensemble des exploitations ayant des vaches allaitantes
Source : Agreste – Recensements agricoles 2000 et 2010

Quatre races représentent 85 % des vaches allaitantes de la région

En dix ans, un ré-équilibrage des races en faveur des races blonde d’Aquitaine et limousine est observé. Ainsi en 2010, on dénombre 190 000 vaches charolaises (- 25 %), 90 000 blondes d’Aquitaine (+ 47 %), 75 000 limousines (+ 60 %) et 35 000 « Maine-Anjou » (- 28 %). Ces quatre races représentent à elles seules plus de 85 % des vaches allaitantes de la région.

Un assolement en évolution : 60 % d’herbe, 13 % de maïs fourrager et 26 % de COP en 2010

Les exploitations ayant des vaches allaitantes valorisent 990 000 ha, soit 47 % de la SAU régionale. Toutes dimensions économiques confondues, la

SAU moyenne par exploitation est passée de 58 ha en 2000 à 82 ha en 2010. Bien qu’en légère régression (- 4,1 %), la SFP représente toujours 73 % de leur SAU.

Les surfaces en maïs fourrage sont stables, celles toujours en herbe (STH) ont régressé de près de 45 000 ha alors que les prairies semées augmentent de près de 18 000 ha.

Tableau 1 : Ensemble des exploitations ayant des vaches allaitantes

	Loire-Atlantique		Maine-et-Loire		Mayenne		Sarthe		Vendée		Pays de la Loire	
	2010	Evol. 2010-2000 (%)	2010	Evol. 2010-2000 (%)	2010	Evol. 2010-2000 (%)	2010	Evol. 2010-2000 (%)	2010	Evol. 2010-2000 (%)	2010	Evol. 2010-2000 (%)
Nombre de vaches allaitantes	71 889	-4	106 971	-8	68 638	-10	62 441	-4	143 061	-12	453 000	-8
Exploitations ayant des vaches allaitantes	2 078	-34	2 620	-32	2 876	-34	1 966	-31	2 527	-31	12 067	-32
"Nombre moyen de vaches allaitantes par exploitation en ayant"	35	45	41	35	24	37	32	40	57	28	38	36
Nombre total de bovins	286 297	4	361 558	-4	338 020	-10	214 428	-3	459 799	-10	1 660 102	-6
Nombre d'UGB tous cheptels tous aliments	275 554	3	372 205	-7	349 965	-15	261 742	-2	514 370	-9	1 773 836	-7
Nombre moyen d'UGB tous cheptels tous aliments par ha SAU	1,51	-3	1,78	-2	1,98	-6	1,53	4	2,04	-5	1,79	-3
Nombre d'UGB herbivores alimentation grossière	194 138	1	238 037	-7	229 272	-13	143 202	-6	306 963	-9	1 111 612	-8
Nombre moyen d'UGB herbivores alimentation grossière par ha SFP	1,30	-4	1,56	-1	1,71	-3	1,37	-2	1,69	-5	1,54	-4
Exploitations spécialisées — bovins viande	966	-29	1 107	-20	1 080	-27	669	-29	1 040	-32	4 862	-27
Total toutes OTEX	2 078	-34	2 620	-32	2 876	-34	1 966	-31	2 527	-31	12 067	-32
Petites exploitations : PBS < 25 000 euros	504	-50	313	-49	808	-38	465	-48	180	-47	2 270	-45
Moyennes exploitations : de 25 000 à 100 000 euros	711	-45	1 138	-41	836	-52	542	-38	854	-48	4 081	-45
Grandes exploitations : PBS > 100 000 euros	863	6	1 169	-11	1 232	-5	959	-13	1 493	-10	5 716	-7
Toutes exploitations	2 078	-34	2 620	-32	2 876	-34	1 966	-31	2 527	-31	12 067	-32
Surface agricole utilisée (SAU) en ha	181 976	6	208 621	-6	176 538	-9	171 569	-7	252 113	-4	990 817	-4
SAU moyenne (ha)	88	59	80	38	61	37	87	36	100	39	82	42
Surface fourragère principale (SFP) en ha	148 882	5	152 700	-6	134 229	-11	104 409	-3	181 498	-5	721 717	-4
Surface en maïs fourrager en ha	21 447	10	21 848	-6	32 478	-4	15 453	0	33 691	-8	124 916	-3
Surface toujours en herbe (STH) en ha	42 155	-15	51 583	-15	47 146	-22	66 836	-11	61 602	-10	269 323	-14
Surface en prairies semées en ha	84 932	18	78 770	2	54 376	-3	21 881	25	85 772	0	325 730	6
Surface en céréales et oléo-protéagineux (COP) en ha	31 760	25	51 490	3	41 906	6	64 953	-1	68 601	12	258 710	7
Surface moyenne en COP des en-avant (ha)	23	81	24	49	22	58	44	39	32	56	29	54
UTA totales	3 218	-23	4 377	-29	4 037	-35	2 952	-25	4 684	-28	19 267	-29
UTA familiales	2 865	-26	3 824	-32	3 732	-37	2 531	-30	4 116	-32	17 068	-32
UTA des chefs et coexploitants	2 631	-12	3 477	-19	3 292	-22	2 126	-18	3 738	-20	15 264	-19
UTA des salariés permanents non familiaux	190	48	254	-11	174	19	256	13	321	17	1 194	13
Nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants	3 047	-19	3 799	-21	3 907	-24	2 474	-24	4 008	-19	17 235	-21
Nombre de salariés permanents non familiaux	265	33	351	-1	272	25	383	6	460	8	1 731	11

Source : Agreste – Recensements agricoles 2000 et 2010

Tableau 2 : Exploitations ayant 20 vaches allaitantes ou plus

	Loire-Atlantique		Maine-et-Loire		Mayenne		Sarthe		Vendée		Pays de la Loire	
	2010	"Evol. 2010-2000 (%)"	2010	"Evol. 2010-2000 (%)"	2010	"Evol. 2010-2000 (%)"	2010	"Evol. 2010-2000 (%)"	2010	"Evol. 2010-2000 (%)"	2010	"Evol. 2010-2000 (%)"
Nombre de vaches allaitantes	65 017	5	100 884	-2	56 871	4	55 165	7	138 832	-10	416 769	-2
Exploitations ayant des vaches allaitantes	1 201	-15	1 928	-20	1 259	-8	1 140	-11	2 042	-28	7 570	-19
"Nombre moyen de vaches allaitantes par exploitation en ayant"	54	23	52	22	45	13	48	20	68	25	55	20
Nombre total de bovins	227 312	16	320 838	4	222 499	18	172 817	12	431 702	-7	1 375 168	5
Nombre d'UGB tous cheptels tous aliments	206 809	14	317 731	1	216 547	11	199 412	14	457 194	-8	1 397 694	3
Nombre moyen d'UGB tous cheptels tous aliments par ha SAU	1,50	-8	1,85	-3	2,00	-5	1,55	3	2,05	-7	1,82	-5
Nombre d'UGB herbivores alimentation grossière	152 449	15	210 489	3	149 034	15	113 809	9	285 150	-7	910 931	4
Nombre moyen d'UGB herbivores alimentation grossière par ha SFP	1,32	-6	1,61	-2	1,75	-1	1,40	-3	1,74	-5	1,58	-4
Exploitations spécialisées — bovins viande	634	-6	911	-10	514	4	350	-11	935	-29	3 344	-14
Total toutes OTEX	1 201	-15	1 928	-20	1 259	-8	1 140	-11	2 042	-28	7 570	-19
Petites exploitations : PBS < 25 000 euros	56	-31	54	-34	49	-8	42	-31	16	-65	217	-33
Moyennes exploitations : de 25 000 à 100 000 euros	587	-30	970	-30	537	-30	421	-27	746	-47	3 261	-34
Grandes exploitations : PBS > 100 000 euros	558	13	904	-4	673	23	677	4	1 280	-8	4 092	2
Total	1 201	-15	1 928	-20	1 259	-8	1 140	-11	2 042	-28	7 570	-19
Surface agricole utilisée (SAU) en ha	138 206	24	171 751	4	108 337	16	128 801	10	222 594	-1	769 689	8
SAU moyenne (ha)	115	46	89	30	86	27	113	24	109	37	102	33
Surface fourragère principale (SFP) en ha	115 361	23	131 104	5	85 123	16	81 251	13	164 034	-3	576 872	8
Surface en maïs fourragère en ha	15 048	31	17 597	6	17 934	38	10 961	21	30 000	-6	91 541	11
Surface toujours en herbe (STH) en ha	33 971	4	43 593	-5	31 991	-3	52 641	3	54 934	-6	217 131	-2
Surface en prairies semées en ha	66 069	33	69 502	12	35 039	29	17 487	46	78 716	1	266 814	17
Surface en céréales et oléo-protéagineux (COP) en ha	21 981	52	37 941	14	23 025	29	46 043	19	57 009	16	185 999	21
Surface moyenne en COP des en-ayant (ha)	23	78	23	41	23	43	46	34	32	57	29	48
UTA totales	2 193	-5	3 411	-18	2 162	-9	1 983	-9	3 998	-26	13 747	-16
UTA familiales	1 941	-10	3 010	-21	1 997	-10	1 712	-13	3 510	-30	12 169	-20
UTA des chefs et coexploitants	1 794	6	2 746	-7	1 796	11	1 441	0	3 196	-17	10 973	-5
UTA des salariés permanents non familiaux	135	101	192	17	89	-7	173	24	282	30	871	28
Nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants	1 896	5	2 892	-7	1 873	9	1 512	0	3 355	-16	11 528	-5
Nombre de salariés permanents non familiaux	190	94	267	27	140	-1	267	20	403	22	1 267	26

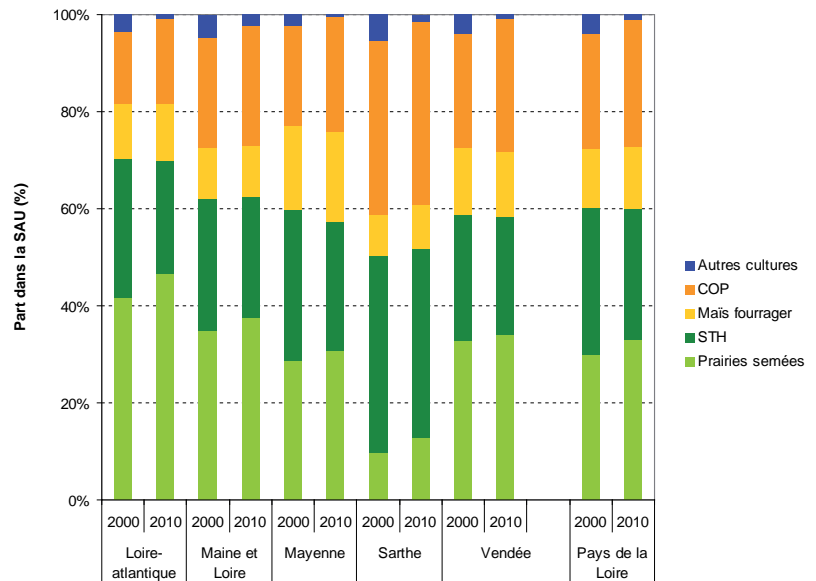
Source : Agreste – Recensements agricoles 2000 et 2010

Selon les départements, les prairies représentent de 52 à 70 % de la SAU (fig. 3) et de 76 à 85 % de la SFP. La part de la STH dans la surface prairiale totale varie de 33 % en Loire-Atlantique à 75 % en Sarthe. En Mayenne, où les bovins viande et lait coexistent plus fréquemment, le maïs fourrager représente 25 % de la SFP contre 17 % pour l'ensemble de la région. Une approche des chargements à la fois par hectare de SFP (alimentation grossière herbivores) et par hectare de SAU (alimentation totale tous cheptels) indique, pour les deux ratios, une petite diminution du chargement moyen, de l'ordre de 0,06 UGB par hectare en dix ans. Les chargements les plus élevés sont observés en Mayenne et Vendée avec des valeurs proches de 1,7 UGB herbivores (alimentation grossière) par hectare de SFP, pour une moyenne régionale de 1,54 en 2010. Le pâturage est une pratique très fréquente en élevage allaitant (94 % des exploitations et 90 % des surfaces prairiales). Toutes dimensions économiques confondues, 30 % des exploitations pratiquent le pâturage à l'année. Les petites exploitations y ont nettement plus souvent recours (dans 60 % des situations). Les surfaces en céréales et oléo-protéagineux (COP) croissent de 17 000 hectares. Ces cultures sont en moyenne présentes dans trois

exploitations sur quatre. La surface moyenne en COP est de 29 ha par exploitation en disposant. Très fréquentes dans les grandes exploitations (93 % des situations), elles ne sont rencontrées que dans une petite exploitation sur cinq. La surface moyenne en COP des exploitations a progressé d'une dizaine d'hectares en 10 ans au sein des exploitations qui en cultivent. L'irrigation est peu répandue (4,3 % de leur SAU). Cette pratique concerne avant tout la culture

du maïs (75 % des surfaces irriguées). Dans un contexte de diminution des effectifs d'herbivores, les exploitations avec vaches allaitantes ont donc réduit leur surface consacrée aux fourrages d'autant plus que la place accordée aux fourrages les plus productifs (maïs fourrager et prairies semées) a augmenté. Par ailleurs, la réduction des surfaces en jachère a contribué à l'augmentation de la sole en COP.

Figure 3 : Les prairies occupent 60 % de la SAU



Champ : ensemble des exploitations ayant des vaches allaitantes
Source : Agreste – Recensements agricoles 2000 et 2010

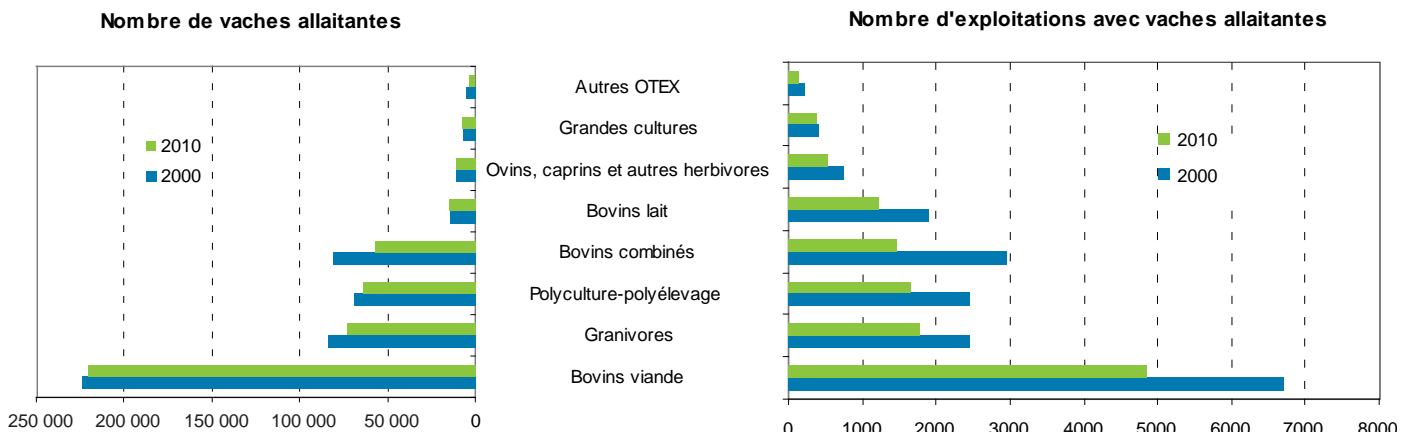
Quatre exploitations avec vaches allaitantes sur dix sont spécialisées en bovins viande

Près de 92 % des vaches allaitantes (et 81 % des exploitations) sont rencontrées dans quatre OTEX. Les structures

spécialisées en bovins viande (4 860) représentent à elles seules 40 % des exploitations et 49 % des vaches

allaitantes dénombrées en 2010 (fig. 4). Par effectif décroissant, apparaissent ensuite les exploitations combinant

Figure 4 : Les 4 900 exploitations spécialisées en bovins viande détiennent 50 % des vaches allaitantes



Champ : ensemble des exploitations ayant des vaches allaitantes
Source : Agreste – Recensements agricoles 2000 et 2010

vaches allaitantes et activité de type granivore (1 770 élevages majoritairement avicoles), les systèmes polyélevages-polycultures (environ 1 660 exploitations) et les structures combinant bovins-lait et bovins-viande (1 480). Toutes OTEX confondues, près de 3 500 exploitations

détiennent à la fois des vaches allaitantes et des vaches laitières. Près de 74 % des « petites exploitations » avec vaches allaitantes ressortent spécialisées en production de viande bovine, contre 62 % pour les exploitations de taille moyenne et seulement 12 % pour les exploitations

de grande dimension. Dans ces dernières, les vaches allaitantes sont fréquemment associées à la production laitière (près de quatre élevages sur dix) ou à celle de granivores (près de trois élevages sur dix).

Les formes sociétaires s'affirment, notamment le statut EARL

Privilégié par les petites exploitations, le statut juridique individuel (6 900 exploitations) est en nette régression (57 % des exploitations en 2010 contre 77 % en 2000). A contrario, la part des formes sociétaires progresse, en particulier celle des EARL. Issues pour

partie d'exploitations individuelles, les EARL progressent tant en nombre (de 1 760 à 2 750 env.) qu'en part relative (de 10 à 23 %). Un tiers des EARL est sous la forme unipersonnelle et 60 % de celles-ci comptent deux associés. L'effectif des GAEC est stable (1 970 environ).

Ce statut concerne désormais 16 % des exploitations. Plus de la moitié d'entre eux compte deux associés et un tiers en compte trois. Plus la taille du troupeau est conséquente, plus la présence des GAEC s'affirme.

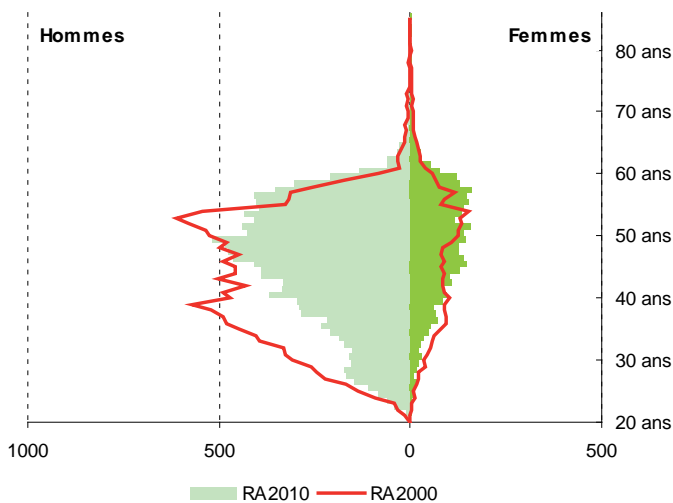
Une productivité du travail accrue pour faire face à l'agrandissement des exploitations

Près de 21 140 actifs familiaux (33 480 en 2000) interviennent dans les exploitations ayant des vaches allaitantes dont 17 200 chefs d'exploitation ou coexploitants et 2 900 conjoints non coexploitants. Un conjoint sur deux n'intervient pas dans la vie professionnelle de ces exploitations. Dans son ensemble, la main d'œuvre familiale apporte 90 % du travail recensé, dont près de 80 % par les exploitants. Le poids de la composante familiale est stable (env. 1,41 UTA par exploitation). En complément, la main d'œuvre non familiale (0,18 UTA) apporte donc 10 % de la force totale de travail dont 6 % pour les seuls salariés permanents non familiaux. Dans un contexte de diminution du nombre d'actifs, la place des salariés permanents non familiaux se consolide (1 730 salariés et 1 320 exploitations concernées en 2010). Les exploitants (chefs et coexploitants) élevant des vaches allaitantes ont en moyenne 47 ans (contre 46 en 2000). Ce sont avant tout les moins de 40 ans qui connaissent la plus forte diminution de leurs effectifs (fig. 5). Ces derniers représentaient, toutes dimensions économiques confondues, 32 % des exploitants en 2000 mais moins de 23 % en 2010. Les exploitants de moins de 40 ans sont d'autant plus présents dans les exploitations que le poids économique de celles-ci est important. Ainsi, ces jeunes agriculteurs représentent moins de 8 % des exploitants dans la catégorie des petites exploitations mais 29 % dans les exploitations qualifiées de grandes. La proportion des exploitants de plus de

60 ans est stable. Comme en 2000, les femmes représentent de l'ordre de 16 % des chefs d'exploitation. Lorsqu'elles ont ce statut, les femmes sont en moyenne plus âgées que leurs homologues masculins (55 ans contre 48). En effet, une partie des femmes n'acquiert le

En dix ans, le nombre d'exploitations avec vaches allaitantes a chuté de 32 % (tableau 1). Dans le même temps, les cheptels et les surfaces ont diminué mais dans des proportions moindres (- 7 % pour les UGB totales et - 4 % pour la SAU). Les facteurs de production se concentrent

Figure 5 : 43 % des éleveurs de vaches allaitantes ont 50 ans ou plus
Pyramide des âges des chefs d'exploitation et coexploitants



Champ : moyennes et grandes exploitations avec vaches allaitantes
Source : Agreste – Recensements agricoles 2000 et 2010

statut de « chef d'exploitation » que lorsque le conjoint prend sa retraite. En considérant l'ensemble des exploitants (chefs et coexploitants), la présence de femmes s'accroît puisque ces dernières représentent alors 24 % des effectifs (20 % en 2000). Au sein des exploitations étudiées, les conjointes coexploitantes sont effectivement plus nombreuses en 2010 (un peu plus de 1 610 contre environ 920 en 2000).

donc dans moins d'exploitations. Sachant que le nombre moyen d'UTA totales par exploitation progresse peu entre les deux recensements (1,6 en 2010 et 1,5 en 2000), la productivité du travail des actifs agricoles s'est nécessairement accrue. Ainsi en 2010, toutes exploitations allaitantes confondues, chaque UTA gère en moyenne 23 vaches allaitantes et 51 ha de SAU (tableau 1) soit 5 vaches allaitantes et 13 ha de SAU supplémentaires par

rapport à 2000. L'analyse de la valeur du produit brut standard dégagé par UTA

illustre également cet accroissement de productivité du travail. Ainsi pour

100 000 euros de PBS, 1,2 UTA sont mobilisées en 2010 contre 1,55 en 2000.

La succession : beaucoup d'incertitude, en particulier dans les structures de petite dimension

Plus de la moitié des exploitations avec vaches allaitantes (54 %) comptent au moins un exploitant âgé de 50 ans ou plus (6 530 exploitations concernées). Ces exploitations détiennent la moitié des vaches allaitantes ainsi que la moitié de la SAU valorisée par ce type d'exploitations.

L'enjeu de la transmission se pose et il apparaît que seules 29 % d'entre elles ont un successeur connu. Dans les autres situations, la succession est incertaine (environ 58 %) ou très peu probable (environ 12 %). Lorsque le successeur est connu, il s'agit dans plus de huit situations

sur dix d'un membre de la famille et dans près d'une situation sur quatre d'un coexploitant de l'exploitation. Dans les grandes exploitations concernées par cet enjeu, le successeur est plus souvent connu : dans plus de quatre situations sur dix.

La diversification et les signes de qualité : dans la moyenne des exploitations de la région

Hors agriculture biologique, 4 600 exploitations avec vaches allaitantes (38 %) déclarent avoir au moins l'une de leurs productions sous signe de qualité (officiellement reconnu ou non). La démarche AOP concerne de l'ordre de 180 exploitations et la labellisation en caractérise 930 environ. Pour 3 270 d'entre elles, il s'agit de produits animaux issus de bovins (autres que le lait et les produits

laitiers). Près de 4 % des exploitations avec vaches allaitantes (env. 500) et près de 4 % des élevages spécialisés en viande bovine (env. 200) disposent de la certification « agriculture biologique » ou sont en cours de conversion. La commercialisation via des circuits courts concerne 1 500 exploitations (environ 13 %). Très majoritairement, il s'agit de produits animaux autres que

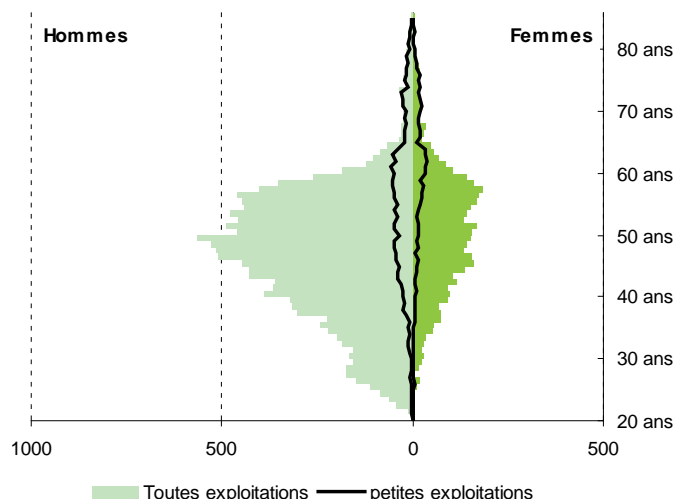
des produits laitiers. La vente directe au consommateur est nettement privilégiée par rapport aux autres types de circuits courts. Seuls 5 % des éleveurs de vaches allaitantes pratiquent une activité de diversification. Dans ce cas, il s'agit par ordre décroissant de fréquence : de transformation de produits agricoles (autres que le lait), de travaux agricoles à façon, d'hébergement ...

Les petites exploitations avec vaches allaitantes : des caractéristiques spécifiques

Ces exploitations de petite dimension économique ont connu une forte diminution en dix ans en passant de 4 160 à 2 270 unités (- 45 % environ). Elles représentent 19 % des exploitations avec vaches allaitantes. Elles résistent un peu mieux en Mayenne qu'ailleurs sachant que ce département représente à lui seul 35 % des petites exploitations de la région. En 2010, les petites exploitations comptent 2 940 actifs agricoles (dont 2 320 exploitants). Près de trois petites exploitations sur quatre apparaissent spécialisées en bovins viande. Elles hébergent seulement 4 % des effectifs de vaches allaitantes. Le cheptel moyen a peu évolué en 10 ans avec environ 8 vaches allaitantes.

Ces exploitations valorisent 35 000 ha de SAU dont 31 200 ha de surfaces herbagères et 2 500 ha de COP. Le statut individuel domine très largement (95 % des situations). Deux tiers des chefs travaillent moins d'un mi-temps sur leur exploitation. Ils sont âgés de 57 ans en moyenne soit une dizaine d'années de plus que l'ensemble des éleveurs de vaches allaitantes. Leur pyramide des âges est spécifique (fig. 6). Six exploitants sur dix n'ont pas l'activité agricole pour profession principale : trois sur dix sont à la retraite et 15 % se déclarent d'abord employé. Dans ces structures, 90 % des conjoints n'ont pas de statut agricole au sens de la MSA. Plus de sept exploitations sur dix comptent au moins un exploitant âgé de 50 ans ou plus. Pour ces dernières, le successeur n'est connu que dans seulement 15 % des situations.

Figure 6 : Dans les petites exploitations, 72 % des éleveurs sont âgés de 50 ans ou plus
Pyramide des âges des chefs d'exploitation et coexploitants



Champ : ensemble des exploitations avec vaches allaitantes
Source : Agreste – Recensement agricole 2010

Définitions et méthode

Cette étude mobilise des données issues des recensements agricoles 2000 et 2010. La population étudiée correspond aux exploitations ayant au moins une vache allaitante. Des zooms plus restrictifs viennent compléter cette approche « toutes exploitations avec vaches allaitantes ».

Exploitation agricole : unité économique qui a une activité agricole, qui atteint une certaine dimension et possède une gestion courante indépendante. Toutes les informations collectées sont rapportées à la commune siège de l'exploitation même si cette dernière intervient sur plusieurs communes.

Unité de travail annuel (UTA) : mesure en équivalent temps complet le volume de travail fourni par les différentes composantes de la main d'œuvre intervenant dans l'exploitation. Cette notion est une approche du volume de travail et non une mesure de l'emploi sur les exploitations agricoles. Ainsi, l'approche par les UTA est souvent complétée par une analyse du nombre d'actifs agricoles c'est à dire des personnes qui physiquement interviennent, plus ou moins, dans la vie de l'exploitation.

Unité gros bétail (UGB) : unité employée pour comparer ou agréger des effectifs animaux, d'espèces ou de catégories différentes. Cette notion permet notamment d'apprécier des niveaux de chargement en rapportant les valeurs UGB calculées à la surface fourragère de l'exploitation (UGB alimentation grossière) ou à la surface agricole utilisée par l'exploitation (UGB tous aliments).

PBS (production brute standard) : les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés, pour chaque exploitation, selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La PBS traduit donc un potentiel de production des exploitations permettant de les classer selon leur dimension économique. Ainsi, la PBS des « petites exploitations » est inférieure à 25 000 euros, celle des « moyennes exploitations », est comprise entre 25 000 et 100 000 euros et celles des « grandes exploitations » est supérieure à 100 000 euros. La contribution des différentes productions à la PBS d'une exploitation permet donc de déterminer l'orientation technico-économique (OTEX) de cette dernière.

Orientation technico-économique (OTEX) : elle est déterminée à partir de la contribution des différentes surfaces et catégories animales à la production brute standard (PBS) de l'exploitation. Ainsi une exploitation est déclarée spécialisée en « bovins élevage et viande » si sa PBS globale résulte, pour au moins les deux tiers, de cette activité.

Pour en savoir plus :

- Site Internet de la DRAAF Pays de la Loire, rubrique Statistiques, le recensement agricole 2010 <http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Le-recensement-agricole-2010>
- Site national Agreste : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010/>



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de l'information statistique et économique

12, rue Menou - BP 23523 - 44035 NANTES cedex 1 - Tel : 02 40 12 36 40 - Fax : 02 40 12 36 43

Courriel : srise.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

- Directeur Régional : Vincent FAVRICHON
- Directrice de la publication : Patricia BOSSARD
- Rédacteur en chef : Jean-Pierre COUTARD
- Rédaction : Bernard ROBERT
- Cartographie : Virginie PERIN
- Composition : Bénédicte GUY
- Dépôt légal à parution
- ISSN : 1956 - 7499
- © Agreste 2012